SÉCURITÉ ET RESPECT AVANT TOUT !

- **Les élèves doivent être présents** à l'arrêt de car au moins 5 minutes avant l'heure de passage indiquée sur la fiche horaire. Ils doivent présenter leur titre de transport à chaque montée dans le véhicule.
- **Les photocopies de carte** ou leur présentation sur les téléphones mobiles ne sont pas acceptées.

- **Pensez à indiquer** le parking et la voie de départ à vo(s)tre enfant(s).

- **Laissez vo(s)tre enfant(s) prendre le car scolaire** dès le 1er jour de classe !
  Durant la première semaine, les agents de la Communauté de Communes sont présents sur les parkings. **Ils accompagnent, informent et dirigent dès 8h, 11h30, 17h et 18h sur les parkings** de l'Annexion, de l'Albanais, du Clergeon et du Chéran.

- **Le service Transports organise des contrôles** réguliers sur les différents circuits tout au long de l'année scolaire afin de s'assurer de la bonne exécution des services mais aussi du respect des règles de bonne conduite des élèves et des transporteurs.

- **En cas de manquement au respect des règles**, les sanctions possibles sont :
  - **pour le transporteur :** le rappel des obligations contractuelles, des pénalités financières, la dénonciation du marché public.
  - **pour l'élève :** l'avertissement, l'exclusion temporaire, l'exclusion définitive.

HORAIRES ET CIRCUITS

A partir de la fin du mois d'août, les fiches horaires des circuits scolaires et des navettes des parkings sont téléchargeables sur le site internet :
www.rumilly-terredesavoie.fr

- Les services de **17h05** sont réservés aux collégiens,
- Les services de **18h00** sont réservés aux lycéens,
- Les services de **12h30** sont réservés en priorité aux collégiens.

Les lycéens seront pris en charge dans la limite des places disponibles UNIQUEMENT.

CONTACT

Lundi → Jeudi
8h30 à 12h | 13h30 à 17h
Vendredi
8h30 à 12h

DANS NOS LOCAUX
Lundi - Jeudi - Vendredi
8h30 à 12h
Mercredi
8h30 à 12h | 13h30 à 17h

04 50 01 87 03 | transports@rumilly-terredesavoie.fr
3 place de la manufacture - 74150 RUMILLY

RUMILLY TERRE DE SAVOIE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Guide 2025 - 2026

PRATIQUE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

JUIN 1 — **Ouverture des inscriptions** pour l'année scolaire **2025-2026**

JUIN 30 — **Clôture des inscriptions**

JUILLET 1 — **À partir du 1er juillet,** Inscriptions possibles, avec application de pénalités de retard (sauf cas particulier sur justificatif)

AOÛT 20 — **À partir du 20 août,** Réception de la carte de transport de votre enfant

SEPTEMBRE 1 — **Rentrée des classes**

INSCRIPTION !

Du 1er au 30 JUIN

www.rumilly-terredesavoie.fr

EDITO

Chers parents d'élèves,
Alors que je m'apprête à conclure ce quatrième mandat en tant que Vice-président en charge des transports scolaires, je souhaite prendre un moment pour réfléchir aux réalisations et aux défis que nous avons relevé ensemble.

Au cours de ces nombreuses années, avec le service nous avons travaillé sans relâche sur les circuits de transports scolaires, en veillant à ce que chaque enfant puisse se rendre à l'école en toute sécurité et dans les meilleures conditions possibles.
Grâce à nos efforts conjugués, nous avons établi un climat de coopération avec les transporteurs, mis en place des itinéraires plus efficaces et renforcé la communication avec les familles pour répondre au mieux à leurs besoins.

Je tiens à remercier tous les acteurs impliqués dans cette mission : les conducteurs et conductrices, les agents du service, les enseignants et chefs d'établissements et, bien sûr, vous, chers parents.
Votre engagement et votre confiance ont été essentiels notamment à travers le comité consultatif qui se réunit deux fois par an.
Cependant, il reste encore des défis à relever. Par exemple la transition vers des solutions de transport plus durables et respectueuses de l'environnement.
Je suis convaincu que, ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où nos enfants se déplaceront de manière sécurisée et écologique.
Je vous remercie pour votre soutien tout au long de ces mandats. Je suis fier du travail accompli au cours de toutes ces années même si parfois des choix déchirants ont dû être faits.
Avec toute ma gratitude,

Roland LOMBARD
Vice-président chargé des transports et mobilité

LES TRANSPORTS SCOLAIRES, C'EST POUR QUI ?

Pour bénéficier des transports scolaires organisés par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, il faut :

- **être domicilié sur le territoire qui est composé des communes suivantes :**

Bloye · Boussy · Crempigny-Bonneguête · Etercy · Hauteville-sur-Fier · Lornay · Marcellaz-Albanais · Marigny-Saint-Marcel · Massingy · Moye · Rumilly · Saint-Eusèbe · Sales · Thusy · Vallières-sur-Fier · Vaulx · Versonnex

- **être externe ou demi-pensionnaire**
- **fréquenter un des établissements scolaires suivants :**
  - école de Thusy, RPI Crempigny-Bonneguête
  - les établissements du 1er ou 2nd cycle de l'enseignement public ou privé sous contrat, général ou professionnel, relevant des ministères de l'éducation Nationale ou de l'Agriculture.

Pour les étudiants post-bac, les apprentis, les élèves scolarisés hors du territoire de la Communauté de Communes, abonnements combinés J'YBUS + SIBRA vers Poisy ou Chavanod : renseignements auprès du service Transports de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

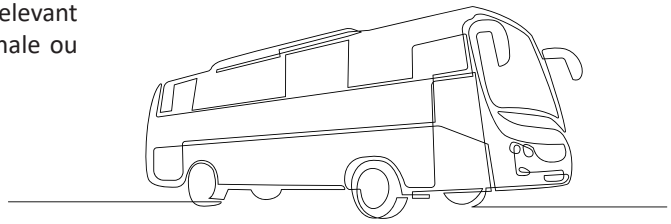

LES TARIFS

Une participation financière annuelle aux coûts des transports scolaires est à la charge des familles. **Son montant est fixé chaque année par délibération du Conseil Communautaire.** Conformément au règlement communautaire des transports scolaires, cette participation couvre les frais de gestion administrative ainsi qu'une partie des frais de transport restant à la charge de la Communauté de Communes après compensation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. **Le coût moyen d'un élève transporté est de 1 300€ par année.** La tarification est solidaire avec une progressivité selon le quotient familial.

Quotient Familial	Inscription jusqu'au 30/06/25	Inscription à partir du 01/07/25 *	Inscription à partir du 01/03/26 **
De 0 à 500 €	77 €	127 €	51 €
De 501 à 900 €	92 €	142 €	61 €
De 901 à 1 500 €	117 €	167 €	78 €
1 501€ et plus	142 €	192 €	94 €

* **Sauf cas particulier (affectation tardive, redoublement ...)**
** **pour terminer l'année scolaire 2025/2026**

COMMENT JE M'INSCRIS ?

- **Les inscriptions se font uniquement en ligne** sur le site **www.rumilly-terredesavoie.fr** rubrique « Mes démarches / Transport scolaire / Je l'inscrit ».
- **Pour toute nouvelle inscription** cliquez sur « nouvelle demande »
- **Si vous avez déjà constitué un dossier l'année dernière :** cliquez sur « renouvellement »
  Avant de débuter, pensez à vous munir d'une photo d'identité récente de vo(s)tre enfant(s) (moins d'un an) et d'un justificatif de quotient familial (CAF ou avis d'imposition).
- **Pour les élèves en garde alternée :** vous devez remplir 2 dossiers et joindre une attestation de garde alternée (téléchargeable sur le site).
- **Pour les élèves en maternelle :** vous devez joindre une attestation de maternelle (téléchargeable sur le site)
- **Pour les élèves souhaitant ajouter l'abonnement «scolaire +» du réseau J'ybus** vous pourrez cocher cette option à la fin de l'inscription.

TOUT DOSSIER D'INSCRIPTION INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ !

RETROUVEZ-NOUS !